□



Tél. : 03 80 60 94 70 - E-mail :

[dijon@asptt.com](mailto:dijon@asptt.com)

## Adhérent

### Nom : Prenom : Date de naissance : / / Sexe : □ Homme □ Femme

E-mail :

Profession : Bénévole :

**BULLETIN D'ADHÉSION 2017-2018**

# ASPTT DIJON

**Type d'adhésion** : □ Création □ Renouvellement

### Adresse : Adresse suite : Code postal :

Ville : Téléphone : Mobile : La Poste : □

Identifiant RH :

**Informatique et libertés**

« La loi informatique et liberté N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'une traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du Secrétaire Général de l'ASPTT. Ces coordonnées pourront être cédées à des partenaires commerciaux avec faculté pour le licencié de s'opposer à leurs divulgations.

**Cession de droit à l'image**

□ Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisés dans le cadre de ma participation aux manifestations soient publiés et diffusés à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres ou sur le site internet par des moyens de reproduction photomécaniques (films, cassettes vidéo, etc.) sans avoir le droit à une compensation.

# Assurance

L'établissement d'une des 4 licences permet à son titulaire de bénéficier des assurances Responsabilité civile, Assistance et «Dommages corporels » souscrites par la FSASPTT.

L'assurance « Dommages corporels » est facultative mais la FSASPTT vous informe que les risques encourus lors de la pratique d'une activité sportive peuvent donner lieu à des accidents sur lesquels il convient de s'assurer par le biais d'une assurance « Dommages corporels ». Le montant de cette assurance compris dans le prix de la licence FSASPTT est de 1,84 € et dans celui de la licence FSASPTT associée est de 0,60 €. Il est de 0,35 € dans la licence événementielle et de 0,45 € dans la licence stage. Si vous ne souhaitez pas cette assurance dommages corporels, le montant de cette dernière sera déduit.

Concernant la licence FSASPTT associée, il est précisé

### Fonction publique ou assimilé : □

□ Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part de la

qu'en cas de refus d'adhésion aux garanties proposées par

FSASPTT. une autre fédération, l'assureur de la FSASPTT ne prendra

**Licence FSASPTT**

□ Licence FSASPTT Premium 17.00€

□ Licence FSASPTT associée 2.00€

□ Licence stage 10.00€

□ Licence évènementielle 2.00€

**Etat sportif du demandeur**

Licence fédérale : □oui □ non Numéro : Compétition : □ oui □ non

Certificat médical : □ oui Date :

**Montants financiers**

Droit adhésion : Licence annuelle FSASPTT : Section :

Lic. délégataire : Autre :

**Comment avez-vous connu l'ASPTT (pour une création) ?**

### □ Affichage □ Presse

□ Autre □ Radio

□ Forum □ Site Internet

□ Manifestation sportive □ Un ami

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations portées ci-dessus et m'engage à respecter la réglementation de la Fédération.

À , le / / Signature obligatoire du demandeur ou du représentant légal

Mode de paiement :

□ Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part des partenaires de la FSASPTT.

# Autorisation parentale

Je, soussigné(e) M ou Mme représentant légal de certifie lui donner l'autorisation de :

* Se licencier à la FSASPTT et d'adhérer à l'ASPTT pour toutes les activités
* Prendre place dans un véhicule de l'association, ou une voiture particulière, afin d'effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives officielles, amicales ou de loisirs au cours de la saison.

J'autorise les responsables à faire procéder à toute intervention médicale d'urgence. La personne à contacter en cas d'accident est :

numéros de téléphone : .

pas en charge les risques refusés, et par conséquent  
 refusera le dossier de sinistre.

Je soussigné(e) reconnais avoir pris connaissance :

* De la notice d'assurance m'informant du résumé des garanties incluses dans le contrat d'assurance et adhérer au contrat national proposé par la FSASPTT (notice aussi disponible sur le site www.asptt.com)
* Des statuts et règlement intérieur (disponible au secrétariat de l'association)

Je satisfais à la visite médicale OBLIGATOIRE m'autorisant à pratiquer le ou les sports considérés.

# Refus d'assurance « Dommages corporels »

En cas de refus de souscription de l'assurance « Dommages corporels », le club doit s'assurer que le bénéficiaire a bien pris connaissance des informations assurances figurant sur la notice d'information à conserver par le licencié et qu'il prend sa décision en toute connaissance de cause.

Si le soussigné refuse de souscrire à l'assurance « Dommages corporels », il reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de la pratique d'une activité sportive pouvant porter atteinte à son intégrité physique et il coche la case ci-dessous.

### Total :

□ Je ne souhaite pas souscrire d'assurance « Dommages corporels »

ASPTT DIJON - 24 rue François Mitterrand - 21850 SAINT-APOLLINAIRE